

Claude
Champlon

Le vingt huit janvier mille sept cent Soixante et quatre
a été baptisé ne d'aujourd'hui Claude fils légitime d'Emiland
Champlon manoeuvre, et de Catherine Augrand Jean; a été pour
parrain Claude juif oucle maternel, et pour marraine Jean
Champlon la tante qui ne signe de ce nom Robert

Le huit février mil sept cent Soixante et quatre après les
publications tant en cette paroisse qu'en celle de fougères
sans opposition ny empêchement quelconque vu la venue
en bonne forme d'un gauthier lui en date du 22
janvier legalisé par un de son greffe quel est flor
en date du 25 janvier dernier le tout vu son acte
par un de son greffe quel en date du trois d'octobre
par un de son greffe quel en date du trois d'octobre
fai soussigné donné la ven. d'ordonner nuptiale allée
nouvelles fils mineurs de Claude le présent le de Marie
Epaise de agreste Langeville fils mineurs de son
Claude l'ide mortue de son le présente présent en
Laurent nouvelles Jean le Emiland Langeville par son
le autres qui ne signe de ce nom Enquis Merriot
Le dix février mil sept cent Soixante et quatre a été
baptisé ne d'aujourd'hui Guillaume fils légitime de son
dernier manoeuvre au Bretonnay l'ide mortue de
le parrain a été Guillaume mortue d'après le
marame Jeanne Sigrand femme de Jean ven
la tante deffunct ne signe de ce nom Enquis
Merriot lui C